

CE Siège TOTAL UES Amont  
**COMMISSION SPORTS ET LOISIRS**

**SECTION SUBAQUATIQUE**



**Sortie plongée du 23 Juin au 26 Juin 2006  
à Larmor - Plage près de Lorient,**

La section organise une sortie d'été, du 23 au 26 Juin 2006 au Centre Nautique des Kerguelen à Larmor – Plage en Bretagne pour les salariés de l'UES Amont du Groupe.

L'hébergement et la restauration en pension complète, l'activité plongée avec Centre Nautique des Kerguelen, à 5 kilomètres de Lorient, le voyage se fera en TGV, départ de Paris à 18h10 (tgv 8757) le vendredi 23 Juin, retour sur Paris vers 22h15 (tgv 8780) le dimanche 26 Juin. Les chambres sont prévues pour 4 personnes.

Cette sortie sera l'occasion pour les débutants qui viennent finaliser leur premier niveau de découvrir le monde de la mer au cours de plongées découvertes à proximité de l'île de Groix, pour les confirmés de plonger en exploration sur les épaves permettent de revivre des moments forts de l'histoire : "Falke 134 Sperrbrecher" (20-24 mètres), "le Cyrano" (19 mètres) et le mythique sous-marin allemand "U171" coulé en 1942 .

6 plongées par personne sont prévues, éventuellement des plongées supplémentaires nocturnes !

Les plombs et les bouteilles sont fournis par le Centre Nautique des Kerguelen. **Prévoir : combinaison, jacket et détendeur, palmes, masque, tuba, ceinture, profondimètre ou ordinateur, parachute, couteau et torche. Le club peut vous prêter du matériel pour cette sortie.**

Cette activité entre dans le cadre de la commission SPORTS. A ce titre, la participation du CE est de 50% du coût total et viendra en déduction de votre enveloppe annuelle globale\*\*\*. Le prix comprend les 6 plongées, le voyage en train, les transferts, les 3 jours à Larmor-Plage en pension complète.

Le coût prévisionnel de ce week-end de 3 jours est d'environ **431€** pour un niveau 1 ou 2, et **365€** pour un niveau autonome. La participation demandée\*\*\* sera donc d'environ **215,25€** pour un niveau 1 ou 2, et de **182,25€** pour un autonome, réglable en 2 chèques, l'un d'arrhes de 30% et le second du solde de 70%, le tout réglable à l'inscription. Les dépenses personnelles sont à la charge de l'intéressé.

**Période d'inscription du 1 au 15 Mars 2006, veuillez remplir la feuille au dos.**

Le voyage est ouvert aux accompagnants (ayants droit) non plongeurs en pension complète pour une participation\*\*\* d'environ **107,25€** .

**ATTENTION, si il y a moins de 10 inscrits, cette sortie sera annulée. Si tel était le cas vous seriez prévenu par courrier avec retour de vos chèques, au plus tard le 31 Mars.**

*Prochaine sortie, Séjour croisière sur le Victoria du 2 au 9 Septembre 2006*

A très bientôt.

Monsieur Georges CAUCHOIS  
Président de la commission Sports et Loisirs.

Monsieur Christian CASSIER  
Secrétaire du CE Siège TOTAL UES Amont.

**CE Siège TOTAL UES Amont.**  
**COMMISSION SPORTS ET LOISIRS**  
**SECTION SUBAQUATIQUE**

**SORTIE PLONGEE A LARMOR – PLAGE près de Lorient du 23 au 26 Juin 2006**

A retourner dûment complété à Aurélie BACHELET, bureau 17 E 46, téléphone 43965, avec les chèques à l'ordre du CE Siège TOTAL UES Amont **avant le 15 Mars 2006**, l'enveloppe portant la mention suivante **Section Subaquatique UES Amont**. Merci.

Mr, Mme, Mlle \*.....(nom, prénom)

Accompagné(e(s)) de :..... (nom, prénom, niveau)

Matricule : ..... Société : .....

**Certificat médical** attestant votre aptitude à la pratique de la plongée **délivré par un médecin du sport.**

Niveau : ..... Ass. Catég. : ..... N° Licence 2006 : .....

Le club peut vous fournir une licence et son assurance pour l'année en cours 2006 \*\*

Orientation du stage : Première sortie mer niveau 1\* / Exploration \*

Souhaite s'inscrire à la sortie Plongée sous-marine à LARMOR - PLAGE.

Période du **23 au 26 Juin 2006**.

Ci-joint les deux chèques :

Pour l'inscription d'une personne avec encadrement 215,25€ :

1) chèque d'arrhes de **65€** par plongeur, N°..... sur la BANQUE.....

2) second chèque de **150,25€** par plongeur, N°..... sur la BANQUE.....

Pour l'inscription d'une personne sans encadrement 182,25€ :

1) chèque d'arrhes de **55€** par plongeur, N°..... sur la BANQUE.....

2) second chèque de **127,25€** par plongeur, N°..... sur la BANQUE.....

Pour l'inscription d'une personne accompagnant (ayant droit, \*\*\*) 107,5€ :

1) chèque de **33€** par accompagnant, N°..... sur la BANQUE.....

2) second chèque de **74,25€** par accompagnant, N°..... sur la BANQUE.....

Le ..... signature,  
porter les mentions ( Lu et approuvé )

\* ( Biffer la ou les mentions inexactes ) \*\* ( Coût en supplément de la sortie ) \*\*\* ( Vérifier la participation du CE )

**En cas de désistement, les frais imputés seront réaffectés à l'intéressé**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les personnes mentionnées ci-dessus ou surfer sur les sites intranet du CE [Siège Total UES Amont](#) ou [subaquaesamont.free.fr](http://subaquaesamont.free.fr) du Club Subaquatique UES Amont.